

## Fiche technique

# Kalkogran 413

## Structure négative

**Description du produit** Kalkogran 413 est un ribage de finition minéral à la structure négative, beige de diverses granulométries pour l'extérieur.

**Composition**

Liants: chaux hydratée, ciment blanc  
 Additifs: calcaire  
 Adjuvants: additif de rétention d'eau, etc.

**Champ d'application** Idéal sur des dégrossissages à base de chaux/ciment. Dans la partie du socle (terrain) ne pas utiliser la finition minérale extérieure. Le Kalkogran 412 est à peindre ou hydrophober absolument après la carbonatation.

**L'épaisseur de la couche** Minimum: 1 mm

Consommation	Granulométrie	Consommation	* sur commande
	1.5 mm	env. 2.5 kg/m <sup>2</sup>	
	2.0 mm	env. 2.6 kg/m <sup>2</sup>	
	2 – 3 mm	env. 3.3 kg/m <sup>2</sup>	
	3 – 4 mm	env. 4.0 kg/m <sup>2</sup>	

**Form de livraison** Sac à 30 kg

**Traitement**

Addition d'eau par sac env. 8 litres  
 Temps de traitement env. 50 minutes  
 Ne pas travailler en dessous de +5° C

Kalkogran 413 s'applique à la main sur des supports solides, propres et secs. Il est recommandé de mouiller le support (dégrossissage chaux/ciment), de préférence la première fois la veille et la seconde fois avant l'application (pas d'eau d'égouttage). Protéger la finition en début de prise (évent. légèrement arrosé) de la chaleur et du séchage trop rapide (vent).

**Remarques**

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits ([www.granol.ch](http://www.granol.ch)).

**Stockage**

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

**Elimination**

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

**Indications de sécurité****Danger**

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

**Granol SA**

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

[info@granol.ch](mailto:info@granol.ch), [www.granol.ch](http://www.granol.ch)

